batimex
DIAGNOSTIC TECHNIQUE IMMOBILIER
Membre du réseau exim

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Référence : **2024DI43593**

Le 08/05/2024

Bien :	**Bâtiment**
Adresse :	**Ancienne Friche SABLA** **25 route des Savoie** **01350 CULOZ-BÉON**
Numéro de lot :	
Référence Cadastrale :	**39 B - 1649**

PROPRIETAIRE	DEMANDEUR
[redacted]	SELARL VERONIQUE MONNET 31 Cours de Verdun- CS 30524 01117 OYONNAX

Date de visite : **23/04/2024**
Opérateur de repérage : **BOACHON Romain**

Page de garde

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

batimex
DIAGNOSTIC TECHNIQUE IMMOBILIER
Membre du réseau exim

NOTE DE SYNTHESE DES CONCLUSIONS

RAPPORT N° 2024DI43593

Document ne pouvant en aucun cas être annexé à un acte authentique

INFORMATIONS GENERALES

Type de bien : **Bâtiment**	
Adresse : **Ancienne Friche SABLA** **25 route des Savoie** **01350 CULOZ-BÉON**	Réf. Cadastrale : **39 B - 1649** Bâti : **Oui**
Propriétaire : [redacted]	Date du permis de construire : **Antérieur au 1 juillet 1997** Date de construction : **Antérieur au 1er janvier 1949**

CONSTAT AMIANTE

Dans le cadre de la mission objet du présent pré-rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Superficie totale :

806,57 m²

Note de Synthèse

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

batimex
DIAGNOSTIC TECHNIQUE IMMOBILIER
Membre du réseau exim

SYNTHESE DES ATTESTATIONS

RAPPORT N° 2024DI43593

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

batimex
DIAGNOSTIC TECHNIQUE IMMOBILIER
Membre du réseau ex'im

Attestation RC PRO 2024

ATTESTATION
D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE Contrat n° : 10583929904

Responsabilité civile Professionnelle
Diagnostiqueur technique immobilier

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 313 Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cédex, attestons que la :

BATIMEX
244 RUE DU POINT DU JOUR
01000 SSAINT DENIS LES BOURG
Adhérent n°A059

A adhéré par l'intermédiaire de **LSN Assurances, 39 rue Mstislav Rostropovitch 75815 Paris cedex 17,** au contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle n°**10583929904A059.**

Garantissant les conséquences pécuniaires de la **Responsabilité Civile Professionnelle** de la société de Diagnostic Technique en Immobilier désignée ci-dessus dans le cadre des activités listées ci-après, ***sous réserve qu'elles soient réalisées par des personnes disposant des certificats de compétence en cours de validité exigés par la réglementation et des attestations de formation, d'Accréditation, d'Agrément au sens contractuel.***

Activités principales : diagnostics techniques immobilier soumis à certification et recertification :
- AMIANTE sans mention
- AMIANTE avec mention (dont contrôle visuel après travaux de désamiantage et repérage amiante avant démolition)
- DPE avec ou sans mention
- ELECTRICITE
- GAZ
- PLOMB (CREP, DRIP, recherche du Plomb avant travaux, Diagnostic de mesures surfaciques des poussières de plomb) avec ou sans mention
- TERMITE

Activités secondaires : autres diagnostics et missions d'expertises :
- ERNMT (Etat des Risques Naturels Miniers et Technologiques)
- ESRIS (Etat des Servitudes Risques et d'Information sur les Sols)
- ERP (Etat des Risques et Pollutions)
- L'état des risques réglementées pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL)
- Diagnostic Amiante dans les enrobés et amiante avant travaux (C avec mention ou F pour les certifiés sans mention)
- Recherche Plomb avant démolition (C avec ou sans mention)
- Diagnostic Plomb dans l'eau
- Recherche des métaux lourds
- Mesurage Loi Carrez et autres mesurages inhérents à la vente ou à la location immobilière
- Assainissement Collectif et non Collectif

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

- Diagnostic des Insectes Xylophages et champignons lignivores (C termites et F Termites ou F Insectes Xylophages et champignons lignivores pour les non certifiés Termites)
- Diagnostic Mérule (F) car pas pris en compte dans la certification Termites
- Diagnostic technique global « sous réserve que l'Assuré personne physique ou morale répond aux conditions de l'article D 731-1 du Code de la Construction et de l'Habitat »
- Diagnostic accessibilité aux Handicapés
- Plan Pluriannuel de Travaux (PPT) « sous réserve que l'Assuré personne physique ou morale répond bien aux conditions de l'article 1 du décret n° 2022-663 du 25 avril 2022 »
- Diagnostic Eco Prêt
- Diagnostic Pollution des sols
- Diagnostic Radon
- Mesures d'empoussièrement par prélèvement d'échantillon d'air (A+F en parcours de formation interne et externe) soit :
  - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis (LAB REF 26 partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air intérieur,
  - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante au poste de travail (LAB REF 28 partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air des lieux de travail,
  - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante en "hors programme environnement » (HP env, partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air ambiant.
- Missions d'Infiltrométrie, Thermographie
- Missions de contrôle des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail, hors amiante, consistant à calculer la Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (VLEP). Cette activité s'inscrit dans le cadre du référentiel LAB REF27 sous réserve de l'accréditation COFFRAC.
  Cette activité est couverte sous réserve de l'absence de renonciation à recours contre le laboratoire d'analyse.
- Mission de coordination SPS
- RT 2005 et RT 2012 (C DPE avec mention ou F pour les non certifiés DPE avec mention)
- Audit énergétique pour les Maison individuelles ou les bâtiments monopropriété (AC)
- Audit énergétique pour copropriété (F)
- Etat des lieux locatifs ou dans le cadre de la contraction d'un prêt immobilier
- Etat des lieux relatifs à la conformité aux normes d'habitabilité
- Activité de vente et/ou installation des détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (DAAF) **sans travaux d'électricité et sans maintenance**
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité dans les établissements mettant en œuvre des courants électriques
- Audit sécurité piscine
- Evaluation immobilière
- Evaluation des risques pour la sécurité des travailleurs
- Diagnostic légionnelle
- Diagnostic incendie
- Diagnostic électricité dans le cadre du Télétravail
- Elaboration de plans et croquis en phase APS, **à l'exclusion de toute activité de conception**
- Etablissement d'états descriptifs de division (calcul de millième de copropriété)
- Diagnostic de décence du logement
- Expertise judiciaire et para judiciaire
- Expertise extra juridictionnelle
- Contrôle des combles

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

- Etat des lieux des biens neuf
- Diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments (certification Amiante avec mention + attestation de formation Diagnostic des déchets PEMD)
- Prise de photos en vue de l'élaboration de visites vidéo en 360, **à l'exclusion de prises de vue au moyen de drones**
- Délivrance de certificats de luminosité par utilisation de l'application SOLEN
- DPE pour l'obtention d'un Prêt à Taux Zéro
- Repérage Amiante dans le Ferroviaire
- Repérage Amiante dans le Maritime
- Document d'information du Plan d'Exposition au Bruit des Aérodromes dit PEB
- Vérification des installations électriques au sein des Etablissements recevant des Travailleurs (ERT), des ERP et des IGH (AC personne morale + F diagnostiqueur)
- Bilan aéraulique prévisionnel et vérification sur chantier (F sous-section 4 Amiante + F aéraulique de chantier)
- Le carnet d'information du logement (CIL)
- Etat des nuisances sonores aériennes (ENSA)

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est fixé à :

2 000 000€ par sinistre et 3 000 000€ par année d'assurance.

LA PRESENTE ATTESTATION EST VALABLE POUR LA PERIODE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024 INCLUS SOUS RESERVE DES POSSIBILITES DE SUSPENSION OU DE RESILIATION EN COURS D'ANNEE D'ASSURANCE POUR LES CAS PREVUS PAR LE CODE DES ASSURANCES OU PAR LE CONTRAT.

LA PRESENTE ATTESTATION NE PEUT ENGAGER L'ASSUREUR AU DELA DES LIMITES, DES CLAUSES ET DES CONDITIONS DU CONTRAT AUXQUELLES ELLE SE REFERE.

Fait à NANTERRE le 12 décembre 2023
Pour servir et valoir ce que de droit.
POUR L'ASSUREUR :
LSN, par délégation de signature :

LSN Assurances
39 rue Mstislav Rostropovitch
CS 40020 - 75017 PARIS
RCS Paris 388 123 069 - N°ORIAS 07 000 473

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

3 / 3

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

CERTIFICATION R.BOACHON

CERTIFICAT

DE COMPETENCES

Diagnostiqueur immobilier certifié

DEKRA Certification certifie que Monsieur

Romain BOACHON

est titulaire du certificat de compétences N°DTI2300 pour :

Constat de risque d'exposition au plomb du 16/04/2023 au 15/04/2030
Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic amiante sans mention du 18/09/2023 au 17/09/2030
Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic amiante avec mention du 18/09/2023 au 17/09/2030
Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic de performance énergétique du 08/07/2021 au 07/07/2028
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 21 mars 2019

Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments du 08/07/2021 au 07/07/2028
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 21 mars 2019

Etat de l'installation intérieure de gaz du 24/05/2021 au 23/05/2028
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 21 mars 2019Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 25 mars 2019

Etat de l'installation intérieure d'électricité du 22/04/2021 au 21/04/2028
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation, et d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 25 mars 2019

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification.
Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

Yvan MAINGUY
Directeur Général

Le Plessis-Robinson, le 18/09/2023

Diagnostiqueur immobilier certifié – DEKRA

cofrac CERTIFICATION DE PERSONNES
Accréditation n° 4-0081
Portée disponible sur www.cofrac.fr

Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide

DEKRA Certifcation SAS – www.dekra-certification.fr
Immeuble La Boursidière - Porte I - Rue de la Boursidière - 92350 Le Plessis-Robinson – France

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

Attestation sur l'honneur

Je, soussigné BOACHON Romain, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

batimex
DIAGNOSTIC TECHNIQUE IMMOBILIER
Membre du réseau exim

Pré-Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Articles R.1334-29-7, R.1334-14, R.1334-15 et 16, R.1334-20 et 21 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n°2011-629 du 3 juin 2011) ;
Arrêtés du 12 décembre 2012 ;

A INFORMATIONS GENERALES

A.1 DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : **Bâtiment**
Cat. du bâtiment :
Nombre de Locaux :
Etage :
Numéro de Lot :
Référence Cadastrale : **39 B - 1649**
Date du Permis de Construire : **Antérieur au 1 juillet 1997**
Adresse : **Ancienne Friche SABLA 25 route des Savoie 01350 CULOZ-BÉON**

Escalier :
Bâtiment :
Porte :

Propriété de: [redacted]

A.2 DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom : **SELARL VERONIQUE MONNET**
Adresse : **31 Cours de Verdun- CS 30524 01117 OYONNAX**
Qualité : **Huissiers de Justice**

Documents fournis : **Néant**
Moyens mis à disposition : **Néant**

A.3 EXECUTION DE LA MISSION

Rapport N° : 2024DI43593 A
Le repérage a été réalisé le : **23/04/2024**
Par : **BOACHON Romain**
N° certificat de qualification : **DTI2300**
Date d'obtention : **18/09/2023**
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :
Certification DEKRA
Centre d'affaires de la Boursidière
Rue de la Boursidière
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Date de commande : 17/04/2024

Date d'émission du rapport : **08/05/2024**
Accompagnateur : **Aucun**
Laboratoire d'Analyses : **Eurofins Analyse pour le Bâtiment Sud-Est**
Adresse laboratoire : **2 rue Chanoine Ploton 42000 SAINT-ÉTIENNE**
Numéro d'accréditation : **1-1591**
Organisme d'assurance professionnelle : **AXA**
Adresse assurance :
N° de contrat d'assurance **10583929904**
Date de validité : **31/12/2024**

B CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

Signature et Cachet de l'entreprise

Date d'établissement du rapport :
Fait à **SAINT-DENIS-LÈS-BOURG** le **08/05/2024**
Cabinet : **BATIMEX**
Nom du diagnostiqueur : **BOACHON Romain**

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Amiante

Ce rapport ne peut être utilisé pour sa isfaire aux exigences du repérage avant démolition ou avant travaux.

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

batimex
DIAGNOSTIC TECHNIQUE IMMOBILIER
Membre du réseau exim

C SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES 1

DESIGNATION DU BATIMENT 1

DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE 1

EXECUTION DE LA MISSION 1

CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR 1

SOMMAIRE 2

CONCLUSION(S) 3

LISTE DES LOCAUX NON VISITES ET JUSTIFICATION 7

LISTE DES ELEMENTS NON INSPECTES ET JUSTIFICATION 7

PROGRAMME DE REPERAGE 8

LISTE A DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-20) 8

LISTE B DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-21) 8

CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE 9

RAPPORTS PRECEDENTS 9

..... 9

RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE 9

LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION 10

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE 11

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR 12

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE 13

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS 13

RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (MATERIAUX NON VISES PAR LA LISTE A OU LA LISTE B DE L'ANNEXE 13/9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE) 13

COMMENTAIRES 14

ELEMENTS D'INFORMATION 14

ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION 15

ANNEXE 2 – CROQUIS 22

ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES 28

ANNEXE 4 – ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS 31

ANNEXE 5 – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ 45

ATTESTATION(S) 47

Amiante

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

D	CONCLUSION(S)
Dans le cadre de la mission objet du présent pré-rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante	
Le présent rapport ne mentionne que la partie accessible de la friche industrielle, qui pour la plupart, est interdite d'accès.	

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :

N° Local	Local	N°Lot	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste	Méthode	Etat de dégradation	Photo
12	Pièce n°12	Maison de Maître	RDC	Conduit de fluide	Sol	Amiante ciment	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	
15	Façade	GARAGE/BOX	Extérieur	Conduit de fluide n°1	A	Amiante ciment	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	
				Conduit de fluide n°2	A	Amiante ciment	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	
32	Garage/Box n°12	aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE	RDC	Plafond	Plafond	Amiante ciment	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	
33	Stockage n°1	aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE	RDC	Conduit de fluide n°1	A	Amiante ciment	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	
				Conduit de fluide n°2	A	Amiante ciment	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	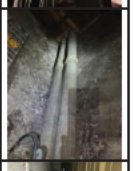
35	Façade	aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE	Extérieur	Plaques ondulées	gravats	Amiante ciment	B	Jugement personnel	Matériaux dégradé	
36	Toiture	aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE	Extérieur	Plaques ondulées	Couverture	Amiante ciment	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	
37	Local Cuve	Cuve à Fioul	RDC	Plafond	Plafond	Amiante ciment	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	
38	Réseau Sous terrain	Cuve à Fioul	1 er SS	Conduit de fluide - plusieurs		Amiante ciment	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	

Amiante

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

N° Local	Local	N°Lot	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste	Méthode	Etat de dégradation	Photo
39	**Toiture**	**Cuve à Fioul**	Extérieur	**Plaques ondulées**	Couverture	**Amiante ciment**	**B**	**Jugement personnel**	**Matériaux non dégradé**	
40	**Cave**	**Maison de Maître**	1er SS	**Conduit de fluide**	A	**Amiante ciment**	**B**	**Jugement personnel**	**Matériaux non dégradé**	
46	**Pièce n°21**	**Maison de Maître**	RDC	**Conduit de fluide**		**Amiante ciment**	**B**	**Jugement personnel**	**Matériaux non dégradé**	

Il est nécessaire d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant

Amiante

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

➔ **Recommandation(s) au propriétaire**

EP - Evaluation périodique

N° Local	Local	numLot	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit
12	Pièce n°12	Maison de Maître	RDC	Conduit de fluide	Sol	Amiante ciment
15	Façade	GARAGE/BOX	Extérieur	Conduit de fluide n°1	A	Amiante ciment
				Conduit de fluide n°2	A	Amiante ciment
32	Garage/Box n°12	aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE	RDC	Plafond	Plafond	Amiante ciment
33	Stockage n°1	aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE	RDC	Conduit de fluide n°1	A	Amiante ciment
				Conduit de fluide n°2	A	Amiante ciment
35	Façade	aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE	Extérieur	Plaques ondulées	gravats	Amiante ciment
36	Toiture	aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE	Extérieur	Plaques ondulées	Couverture	Amiante ciment
37	Local Cuve	Cuve à Fioul	RDC	Plafond	Plafond	Amiante ciment
38	Réseau Sous terrain	Cuve à Fioul	1er SS	Conduit de fluide - plusieurs		Amiante ciment
39	Toiture	Cuve à Fioul	Extérieur	Plaques ondulées	Couverture	Amiante ciment
40	Cave	Maison de Maître	1er SS	Conduit de fluide	A	Amiante ciment
46	Pièce n°21	Maison de Maître	RDC	Conduit de fluide		Amiante ciment

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante MAIS impossibilité de conclure sans sondage destructif

N° Local	Local	numLot	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Etat de dégradation
6	**Pièce n°6**	**Maison de Maître**	1er SS	**Conduit de ventilation**	Sol		

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

N° Local	Local	numLot	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit
13	**Pièce n°13**	**Maison de Maître**	RDC	**Plafond**		Panneaux de faux-plafond
14	**Pièce n°14**	**Maison de Maître**	RDC	**Plafond**		Panneaux de faux-plafond
41	**Pièce n°15**	**Maison de Maître**	RDC	**Plafond**		Panneaux de faux-plafond
42	**Pièce n°16**	**Maison de Maître**	RDC	**Plafond**		Panneaux de faux-plafond

Liste des locaux non visités et justification

N° Local	Local	numLot	Etage	Justification
22	**Garage/Box n°3**	**GARAGE/BOX**	RDC	**Porte Fermée à clé.**
24	**Garage/Box n°5**	**GARAGE/BOX**	RDC	**Porte Fermée à clé.**
25	**Garage/Box n°6**	**GARAGE/BOX**	RDC	**Porte Fermée à clé.**
26	**Garage/Box n°7**	**GARAGE/BOX**	RDC	**Porte Fermée à clé.**
27	**Garage/Box n°8**	**GARAGE/BOX**	RDC	**Porte Fermée à clé.**

La mission décrite sur la page de couverture du rapport n'a pu être menée à son terme : des investigations complémentaires devront être réalisées.
Les obligations réglementaires du propriétaire prévues aux articles R. 1334-15 à R. 1334-18 du code de la santé publique ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article 3 des arrêtés du 12 décembre 2012

Liste des éléments non inspectés et justification

Aucun

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

E PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste A et liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) :

Liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-20)

COMPOSANT À SONDER OU À VÉRIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

L'opérateur communiquera au préfet les rapports de repérage de certains établissements dans lesquels il a identifié des matériaux de la liste A contenant de l'amiante dégradés, qui nécessitent des travaux de retrait ou confinement ou une surveillance périodique avec mesure d'empoussièrement. Cette disposition a pour objectif de mettre à la disposition des préfets toutes les informations utiles pour suivre ces travaux à venir et le respect des délais. Parallèlement, le propriétaire transmettra au préfet un calendrier de travaux et une information sur les mesures conservatoires mises en œuvre dans l'attente des travaux. Ces transmissions doivent également permettre au préfet d'être en capacité de répondre aux cas d'urgence (L.1334-16)

Liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-21)

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
1. Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu. Enduits projetés, panneaux de cloisons.
2. Planchers et plafonds	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres. Planchers.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés. Dalles de sol
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides...). Clapets/volets coupe-feu Portes coupe-feu. Vide-ordures.	Conduits, enveloppes de calorifuges. Clapets, volets, rebouchage. Joints (tresses, bandes). Conduits.
4. Eléments extérieurs	
Toitures. Bardages et façades légères. Conduits en toiture et façade.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux. Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment). Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

F CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 23/04/2024

Le repérage a pour objectif une recherche et un constat de la présence de matériaux ou produits contenant de l'amiante selon la liste cité au programme de repérage.
Conditions spécifiques du repérage :
Ce repérage est limité aux matériaux accessibles sans travaux destructifs c'est-à-dire n'entraînant pas de réparation, remise en état ou ajout de matériau ou ne faisant pas perdre sa fonction au matériau.
En conséquence, les revêtements et doublages (des plafonds, murs, sols ou conduits) qui pourraient recouvrir des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ne peuvent pas être déposés ou détruits.
Procédures de prélèvement :
Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.
Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.
L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.
L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.
Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Liste des écarts, adjonctions ou suppression d'information de la norme NFX 46-020 - Août 2017 :

Sens du repérage pour évaluer un local :

G RAPPORTS PRECEDENTS

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni.

H RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION

N°	Local / partie d'immeuble	N°Lot	Etage	Visitée	Justification
1	Pièce n°1	Maison de Maître	1er SS	OUI	
2	Pièce n°2	Maison de Maître	1er SS	OUI	
3	Pièce n°3	Maison de Maître	1er SS	OUI	
4	Pièce n°4	Maison de Maître	1er SS	OUI	
5	Pièce n°5	Maison de Maître	1er SS	OUI	
6	Pièce n°6	Maison de Maître	1er SS	OUI	
7	Pièce n°7	Maison de Maître	1er SS	OUI	
8	Pièce n°8	Maison de Maître	1er SS	OUI	
9	Pièce n°9	Maison de Maître	RDC	OUI	
10	Pièce n°10	Maison de Maître	RDC	OUI	
11	Pièce n°11	Maison de Maître	RDC	OUI	
12	Pièce n°12	Maison de Maître	RDC	OUI	
13	Pièce n°13	Maison de Maître	RDC	OUI	
14	Pièce n°14	Maison de Maître	RDC	OUI	
15	Façade	GARAGE/BOX	Extérieur	OUI	
16	Toiture	GARAGE/BOX	Extérieur	OUI	
17	Bureau	GARAGE/BOX	RDC	OUI	
18	Dgt	GARAGE/BOX	RDC	OUI	
19	WC	GARAGE/BOX	RDC	OUI	
20	Garage/Box n°1	GARAGE/BOX	RDC	OUI	
21	Garage/Box n°2	GARAGE/BOX	RDC	OUI	
22	Garage/Box n°3	GARAGE/BOX	RDC	NON	*Porte Fermée à clé.*
23	Garage/Box n°4	GARAGE/BOX	RDC	OUI	*Porte Fermée à clé.*
24	Garage/Box n°5	GARAGE/BOX	RDC	NON	*Porte Fermée à clé.*
25	Garage/Box n°6	GARAGE/BOX	RDC	NON	*Porte Fermée à clé.*
26	Garage/Box n°7	GARAGE/BOX	RDC	NON	*Porte Fermée à clé.*
27	Garage/Box n°8	GARAGE/BOX	RDC	NON	*Porte Fermée à clé.*
28	Garage/Box n°9	GARAGE/BOX	RDC	OUI	
29	Garage/Box n°10	GARAGE/BOX	RDC	OUI	
30	Garage/Box n°11	GARAGE/BOX	RDC	OUI	
31	Rgt	GARAGE/BOX	1er SS	OUI	
32	Garage/Box n°12	aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE	RDC	OUI	

Amiante

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

N°	Local / partie d'immeuble	N°Lot	Etage	Visitée	Justification
33	Stockage n°1	aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE	RDC	OUI	
34	Stockage n°2	aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE	RDC	OUI	
35	Façade	aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE	Extérieur	OUI	
36	Toiture	aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE	Extérieur	OUI	
37	Local Cuve	Cuve à Fioul	RDC	OUI	
38	Réseau Sous terrain	Cuve à Fioul	1er SS	OUI	
39	Toiture	Cuve à Fioul	Extérieur	OUI	
40	Cave	Maison de Maître	1er SS	OUI	
41	Pièce n°15	Maison de Maître	RDC	OUI	
42	Pièce n°16	Maison de Maître	RDC	OUI	
43	Pièce n°18	Maison de Maître	1er	OUI	
44	Pièce n°19	Maison de Maître	1er	OUI	
45	Pièce n°20	Maison de Maître	1er	OUI	
46	Pièce n°21	Maison de Maître	RDC	OUI	
47	Grenier	Maison de Maître	2ème	OUI	
48	Façade	Maison de Maître	Extérieur	OUI	
49	Toiture	Maison de Maître	Extérieur	OUI	

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

Néant

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR

N° Local	Local / Partie d'immeuble	N°Lot	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Présence	Critère de décision	Etat de dégradation	Obligation / Préconisation
12	**Pièce n°12**	**Maison de Maître**	RDC	Conduit de fluide	Sol	Amiante ciment	**A**	Jugement personnel	**MND**	**EP**
15	**Façade**	**GARAGE/ BOX**	Extérieur	Conduit de fluide n°1	A	Amiante ciment	**A**	Jugement personnel	**MND**	**EP**
				Conduit de fluide n°2	A	Amiante ciment	**A**	Jugement personnel	**MND**	**EP**
32	**Garage/Box n°12**	**aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE**	RDC	Plafond	Plafond	Amiante ciment	**A**	Jugement personnel	**MND**	**EP**
33	**Stockage n°1**	**aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE**	RDC	Conduit de fluide n°1	A	Amiante ciment	**A**	Jugement personnel	**MND**	**EP**
				Conduit de fluide n°2	A	Amiante ciment	**A**	Jugement personnel	**MND**	**EP**
35	**Façade**	**aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE**	Extérieur	Plaques ondulées	gravats	Amiante ciment	**A**	Jugement personnel	**MD**	**EP**
36	**Toiture**	**aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE**	Extérieur	Plaques ondulées	Couverture	Amiante ciment	**A**	Jugement personnel	**MND**	**EP**
37	**Local Cuve**	**Cuve à Fioul**	RDC	Plafond	Plafond	Amiante ciment	**A**	Jugement personnel	**MND**	**EP**
38	**Réseau Sous terrain**	**Cuve à Fioul**	1er SS	Conduit de fluide - plusieurs		Amiante ciment	**A**	Jugement personnel	**MND**	**EP**
39	**Toiture**	**Cuve à Fioul**	Extérieur	Plaques ondulées	Couverture	Amiante ciment	**A**	Jugement personnel	**MND**	**EP**
40	**Cave**	**Maison de Maître**	1er SS	Conduit de fluide	A	Amiante ciment	**A**	Jugement personnel	**MND**	**EP**

Amiante

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

N° Local	Local / Partie d'immeuble	N°Lot	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Présence	Critère de décision	Etat de dégradation	Obligation / Préconisation
46	**Pièce n°21**	**Maison de Maître**	RDC	Conduit de fluide		Amiante ciment	**A**	Jugement personnel	**MND**	**EP**

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

Néant

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

N° Local	Local / partie d'immeuble	N°Lot	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Critère de décision
13	**Pièce n°13**	**Maison de Maître**	RDC	Plafond		Panneaux de faux-plafond	P001	Résultat d'analyse (P001)
14	**Pièce n°14**	**Maison de Maître**	RDC	Plafond		Panneaux de faux-plafond	P001	Résultat d'analyse (P001)
41	**Pièce n°15**	**Maison de Maître**	RDC	Plafond		Panneaux de faux-plafond	P001	Résultat d'analyse (P001)
42	**Pièce n°16**	**Maison de Maître**	RDC	Plafond		Panneaux de faux-plafond	P001	Résultat d'analyse (P001)

RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (matériaux non visés par la liste A ou la liste B de l'annexe 13/9 du code de la santé publique)

N° Local	Local / partie d'immeuble	N°Lot	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Critère de décision	Référence prélèvement	Présence	Etat de dégradation	Préconisation
6	**Pièce n°6**	**Maison de Maître**	1er SS	**Conduit de ventilation**					**a?**		**ITA**

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

LEGENDE				
Présence	**A** : Amiante	**N** : Non Amianté	**a?** : Probabilité de présence d'Amiante	
Etat de dégradation des Matériaux	**F, C, FP**	**BE** : Bon état	**DL** : Dégradations locales	**ME** : Mauvais état
	Autres matériaux	**MND** : Matériau(x) non dégradé(s)	**MD** : Matériau(x) dégradé(s)	
Obligation matériaux de type Flocage, calorifugeage ou faux-plafond (résultat de la grille d'évaluation)	**1**	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation		
	2	Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement		
	3	Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement		
Recommandations des autres matériaux et produits. (résultat de la grille d'évaluation)	**EP**	Evaluation périodique		
	AC1	Action corrective de premier niveau		
	AC2	Action corrective de second niveau		

COMMENTAIRES

Néant

« **Evaluation périodique** »

Lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit.

Cette évaluation périodique consiste à :

a) contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;

b) rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

I ELEMENTS D'INFORMATION

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

ELEMENT : Conduit de ventilation

Emplacement

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
[redacted]	2024DI43593	Lot n° Maison de Maître - 1er SS - Pièce n°6
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
		BOACHON Romain

Localisation

Conduit de ventilation - Sol

Résultat amiante

Susceptible de contenir de l'amiante

ELEMENT : Conduit de fluide

Emplacement

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
[redacted]	2024DI43593	Lot n° Maison de Maître - RDC - Pièce n°12
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Amiante ciment		BOACHON Romain

Localisation

Conduit de fluide - Sol

Résultat amiante

Présence d'amiante ()

Résultat de la grille d'évaluation

Evaluation périodique

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

ELEMENT : Conduit de fluide n°1		
Emplacement		
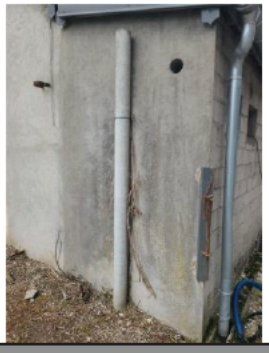		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
[redacted]	2024DI43593	Lot n° GARAGE/BOX - Extérieur - Façade
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Amiante ciment		BOACHON Romain
Localisation		
Conduit de fluide n°1 - A		
Résultat amiante		
Présence d'amiante ()		
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		

ELEMENT : Conduit de fluide n°2		
Emplacement		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
[redacted]	2024DI43593	Lot n° GARAGE/BOX - Extérieur - Façade
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Amiante ciment		BOACHON Romain
Localisation		
Conduit de fluide n°2 - A		
Résultat amiante		
Présence d'amiante ()		
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

ELEMENT : Plafond		
Emplacement		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
[redacted]	2024DI43593	Lot n° aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE - RDC - Garage/Box n°12
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Amiante ciment		BOACHON Romain
Localisation		
Plafond - Plafond		
Résultat amiante		
Présence d'amiante ()		
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		

ELEMENT : Plaques ondulées		
Emplacement		
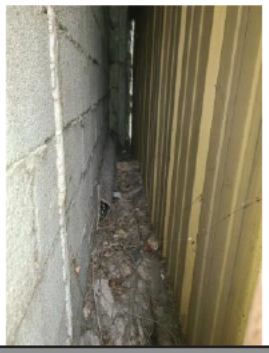		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
[redacted]	2024DI43593	Lot n° aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE - Extérieur - Façade
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Amiante ciment		BOACHON Romain
Localisation		
Plaques ondulées - gravats		
Résultat amiante		
Présence d'amiante ()		
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

ELEMENT : Plaques ondulées		
Emplacement		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
[redacted]	2024DI43593	Lot n° aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE - Extérieur - Toiture
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Amiante ciment		BOACHON Romain
Localisation		
Plaques ondulées - Couverture		
Résultat amiante		
Présence d'amiante ()		
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		

ELEMENT : Conduit de fluide n°1		
Emplacement		
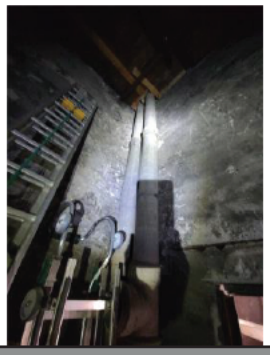		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
[redacted]	2024DI43593	Lot n° aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE - RDC - Stockage n°1
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Amiante ciment		BOACHON Romain
Localisation		
Conduit de fluide n°1 - A		
Résultat amiante		
Présence d'amiante ()		
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

ELEMENT : Conduit de fluide n°2

Emplacement

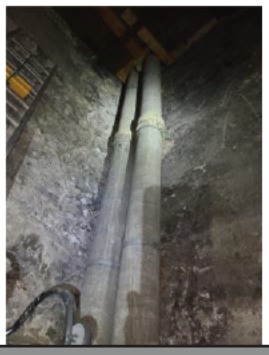

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
[redacted]	2024DI43593	Lot n° aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE - RDC - Stockage n°1
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Amiante ciment		BOACHON Romain

Localisation

Conduit de fluide n°2 - A

Résultat amiante

Présence d'amiante ()

Résultat de la grille d'évaluation

Evaluation périodique

ELEMENT : Conduit de fluide

Emplacement

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
[redacted]	2024DI43593	Lot n° Cuve à Fioul - 1er SS - Réseau Sous terrain
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Amiante ciment		BOACHON Romain

Localisation

Conduit de fluide plusieurs

Résultat amiante

Présence d'amiante ()

Résultat de la grille d'évaluation

Evaluation périodique

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

ELEMENT : Plaques ondulées

Emplacement

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
[redacted]	2024DI43593	Lot n° Cuve à Fioul - Extérieur - Toiture
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Amiante ciment		BOACHON Romain

Localisation

Plaques ondulées - Couverture

Résultat amiante

Présence d'amiante ()

Résultat de la grille d'évaluation

Evaluation périodique

ELEMENT : Plafond

Emplacement

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
[redacted]	2024DI43593	Lot n° Cuve à Fioul - RDC - Local Cuve
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Amiante ciment		BOACHON Romain

Localisation

Plafond - Plafond

Résultat amiante

Présence d'amiante ()

Résultat de la grille d'évaluation

Evaluation périodique

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

ELEMENT : Conduit de fluide

Emplacement

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
[redacted]	2024DI43593	Lot n° Maison de Maître - 1er SS - Cave
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Amiante ciment		BOACHON Romain

Localisation

Conduit de fluide - A

Résultat amiante

Présence d'amiante ()

Résultat de la grille d'évaluation

Evaluation périodique

PRELEVEMENT : P001

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
[redacted]	2024DI43593	Lot n° Maison de Maître - RDC - Pièce n°14
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Panneaux de faux-plafond	23/04/2024	BOACHON Romain

Localisation

Plafond

Résultat amiante

absence d'amiante

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
RAW PRODUCT	AR-24-SG-024088-01	Fibres d'amiante non détectées
CUST 01	AR-24-SG-024088-01	Fibres d'amiante non détectées

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

ANNEXE 2 – CROQUIS

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

Planche de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Client :	[redacted]	Titre :	GARAGE/BOX
N° dossier :	2024DI43593	Adresse :	Ancienne Friche SABLA 25 route des Savoie 01350 CULOZ-BÉON
N° planche :	1/5 Version : 0		
Type :	Croquis		
Date :	08/05/2024	Bâtiment :	
Intervenant :	BOACHON Romain	Niveau :	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics	Commentaire :	

Légende :

Matériaux en fibres-ciment

Plan de masse :

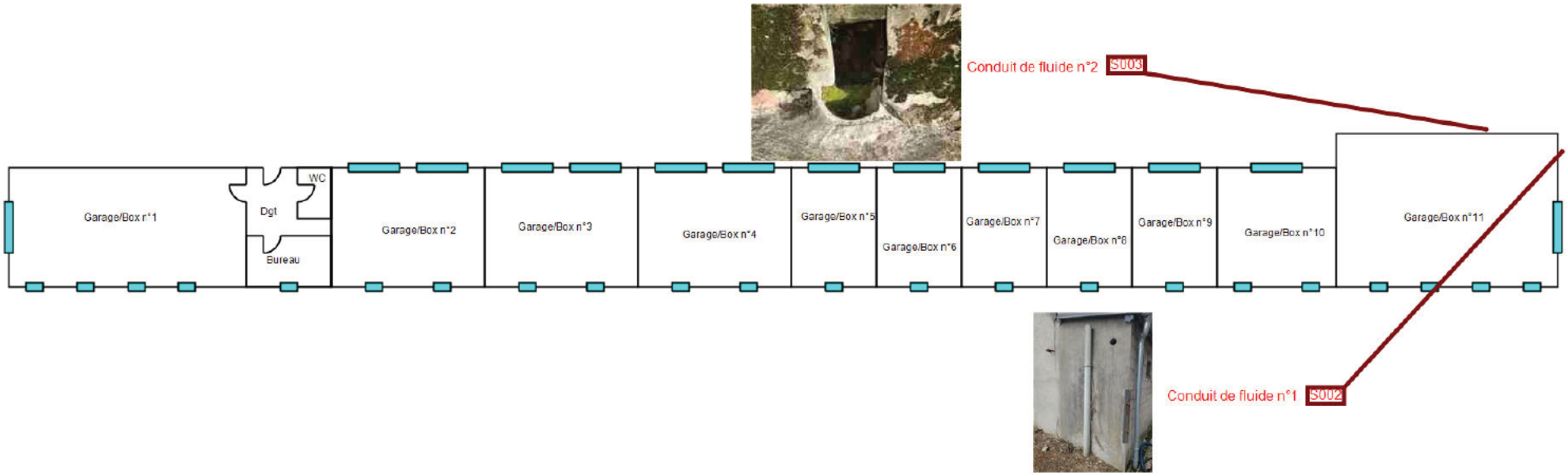

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

Planche de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Client :	[redacted]	Titre :	Partie Accessible Ancienne Usine
N° dossier :	2024DI43593	Adresse :	Ancienne Friche SABLA 25 route des Savoie 01350 CULOZ-BÉON
N° planche :	2/5 Version : 0		
Type :	Croquis		
Date :	08/05/2024	Bâtiment :	
Intervenant :	BOACHON Romain	Niveau :	RDC
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics	Commentaire :	

Légende :

Plaques ondulées / fibre-ciment

Conduit de fluide

Plan de masse :

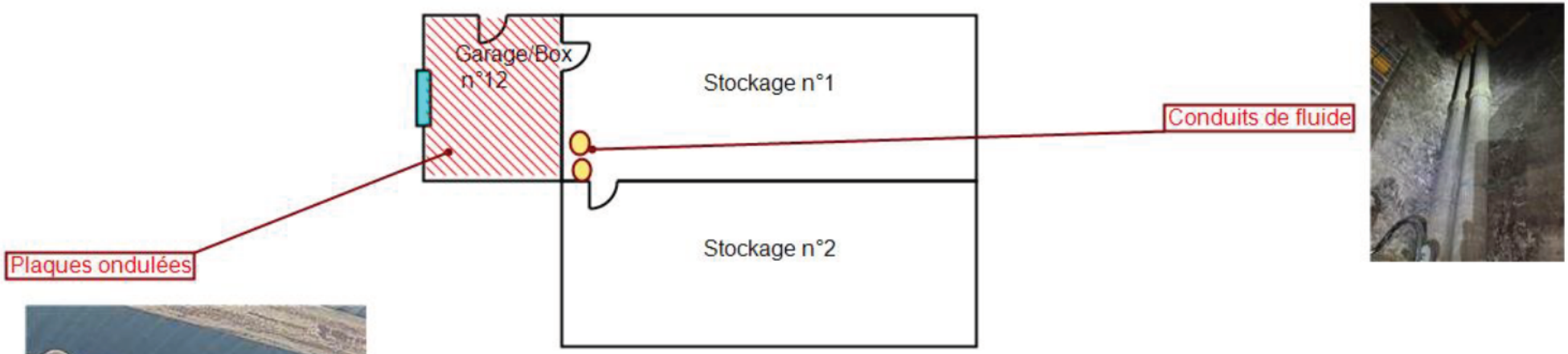

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

Planche de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Client :	[redacted]	Titre :	Maison de Maître
N° dossier :	2024DI43593	Adresse :	Ancienne Friche SABLA 25 route des Savoie 01350 CULOZ-BÉON
N° planche :	3/5 Version : 0		
Type :	Croquis		
Date :	08/05/2024	Bâtiment :	
Intervenant :	BOACHON Romain	Niveau :	1er SS
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics	Commentaire :	

Légende :

Conduit de fluide

Plan de masse :

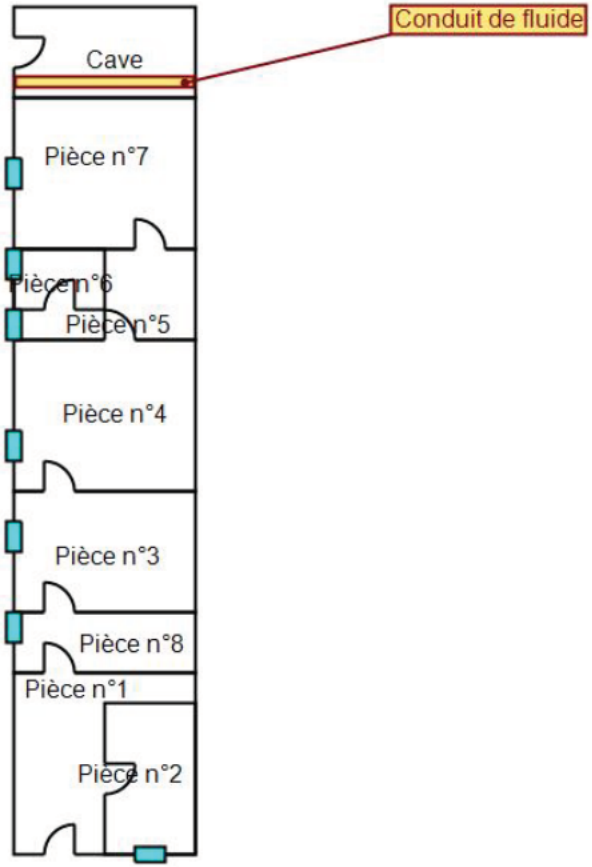

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

Planche de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Client :	[redacted]	Titre :	Maison de Maître
N° dossier :	2024DI43593	Adresse :	Ancienne Friche SABLA 25 route des Savoie 01350 CULOZ-BÉON
N° planche :	4/5 — Version : 0		
Type :	Croquis		
Date :	08/05/2024	Bâtiment :	
Intervenant :	BOACHON Romain	Niveau :	RDC
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics	Commentaire :	

Légende :

Conduit de fluide

Plan de masse :

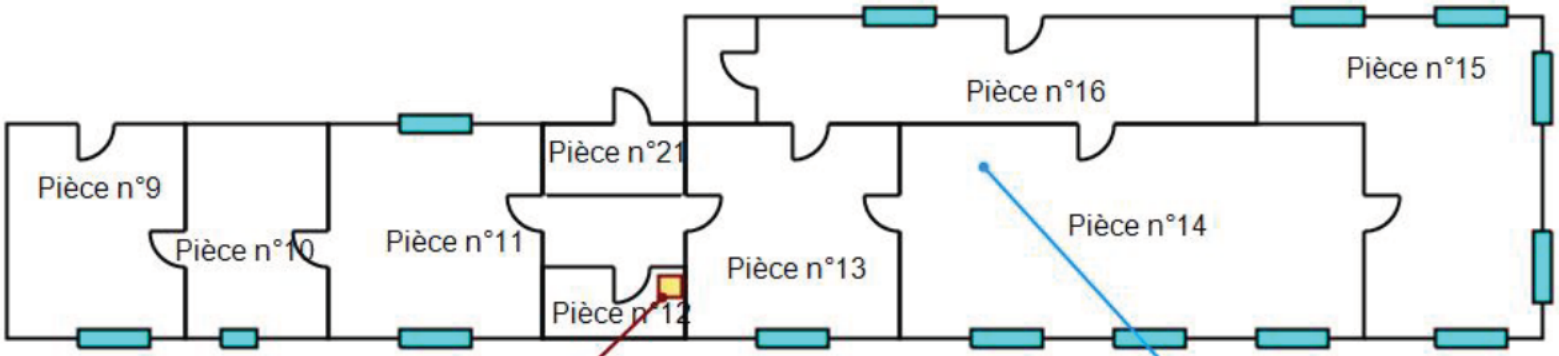

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

Planche de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Client :	[redacted]	Titre :	Maison de Maître
N° dossier :	2024DI43593	Adresse :	Ancienne Friche SABLA 25 route des Savoie 01350 CULOZ-BÉON
N° planche :	5/5 Version : 0		
Type :	Croquis		
Date :	08/05/2024	Bâtiment :	
Intervenant :	BOACHON Romain	Niveau :	1er
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics	Commentaire :	

Plan de masse :

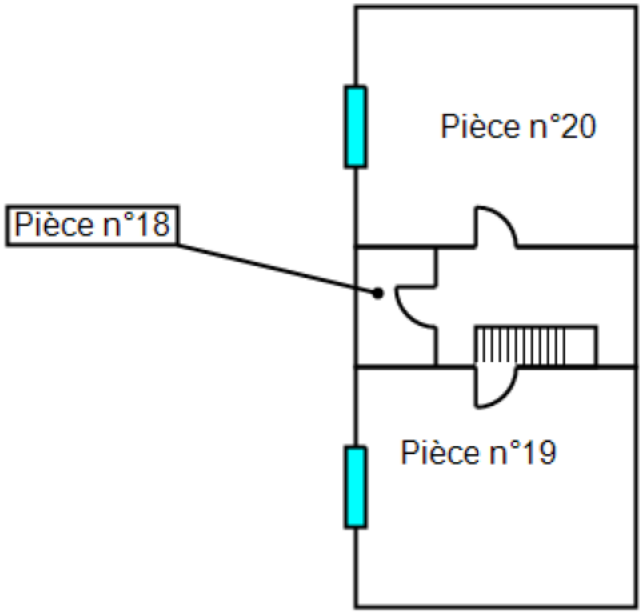

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

PV 00720240401293053

eurofins

Eurofins Analyses Pour Le Batiment Sud Est SAS

BATIMEX - AIR - T
Monsieur Romain BOACHON
244 Rue du Point du Jour
01000 ST DENIS LES BOURG

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SG-024088-01 — Date d'émission de rapport : 26/04/2024 4:14 — Page1/2
Dossier N° : 24Y012520 — Date de réception : 24/04/2024 — Date d'analyse : 25/04/2024
Référence dossier Client:
2024DI43593 A - Bâtiment 25 route des Savoie 01350 CULOZ-BÉON - AK IMMO (SCI)

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	P001-RDC - Pièce n°1 - - Plafond - Panneaux de faux-plafond	Matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / YS5D	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (marron)	MOLP * / PQ9H	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO24083) en vue d'une identification des fibres au Microscop Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscop Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."
NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.
NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).
NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est SAS
2, rue Chanoine Ploton ,CS 40265
F-42016 ST ETIENNE Cedex 1, FRANCE
Tél: +33 3 88 91 65 31: +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 419 090 € RCS Saint-Etienne SIRET 529 294 027 00030 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 1591
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

Amiante

eurofins

Eurofins Analyses Pour Le Batiment Sud Est SAS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SG-024088-01 | Date d'émission de rapport : 26/04/2024 4:14 | Page2/2
Dossier N° : 24Y012520 | Date de réception : 24/04/2024 | Date d'analyse : 25/04/2024
Référence dossier Client:
2024DI43593 A - Bâtiment 25 route des Savoie 01350 CULOZ-BÉON - AK IMMO (SCI)

Noé Gautier
Technicien Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est SAS
2, rue Chanoine Ploton ,CS 40265
F-42016 ST ETIENNE Cedex 1, FRANCE
Tél: +33 3 88 91 65 31: +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 419 090 € RCS Saint-Etienne SIRET 529 294 027 00030 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 1591
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

Amiante

ANNEXE 4 – ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B

En cas de présence avérée d'amiante dans un matériaux de liste B,
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Conclusions possibles	
EP	Evaluation périodique
AC1	Action corrective de 1er niveau
AC2	Action corrective de 2nd niveau

« Evaluation périodique »

Lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit.

Cette évaluation périodique consiste à :

a) contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;

b) rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

« Action corrective de premier niveau »

Lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés.

Rappel : l'obligation de faire intervenir une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement ou pour les autres opérations de maintenance.

Cette action corrective de premier niveau consiste à :

a) rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;

b) procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;

c) veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux ou produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;

d) contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que, le cas échéant, leur protection, demeurent en bon état de conservation.

« Action corrective de second niveau »

Qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation.

Cette action corrective de second niveau consiste à :

a) prendre, tant que les mesures mentionnées au c) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation, et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;

b) procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;

c) mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;

d) contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 1

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	2024DI43593 A
Date de l'évaluation	23/04/2024
Bâtiment	Bâtiment Ancienne Friche SABLA 25 route des Savoie 01350 CULOZ-BÉON
N° de Lot	Maison de Maître
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	Pièce n°12
Elément	Conduit de fluide
Matériau / Produit	Amiante ciment
Repérage	Sol
Destination déclarée du local	Pièce n°12
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
	Matériau non dégradé ☑		Risque de dégradation faible ou à terme ☑	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☑			Risque faible d'extension de la dégradation ☐	EP
		Ponctuelle ☐	Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
	Matériau dégradé ☐		Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2
		Généralisée ☐		AC2

Amiante

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 2

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	2024DI43593 A
Date de l'évaluation	23/04/2024
Bâtiment	Bâtiment Ancienne Friche SABLA 25 route des Savoie 01350 CULOZ-BÉON
N° de Lot	GARAGE/BOX
Etage	Extérieur
Pièce ou zone homogène	Façade
Elément	Conduit de fluide n°1
Matériau / Produit	Amiante ciment
Repérage	A
Destination déclarée du local	Façade
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
	Matériau non dégradé ☑		Risque de dégradation faible ou à terme ☑	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☑			Risque faible d'extension de la dégradation ☐	EP
		Ponctuelle ☐	Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
	Matériau dégradé ☐		Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2
		Généralisée ☐		AC2

Amiante

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 3

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	2024DI43593 A
Date de l'évaluation	23/04/2024
Bâtiment	Bâtiment Ancienne Friche SABLA 25 route des Savoie 01350 CULOZ-BÉON
N° de Lot	GARAGE/BOX
Etage	Extérieur
Pièce ou zone homogène	Façade
Elément	Conduit de fluide n°2
Matériau / Produit	Amiante ciment
Repérage	A
Destination déclarée du local	Façade
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
	Matériau non dégradé ☑		Risque de dégradation faible ou à terme ☑	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☑			Risque faible d'extension de la dégradation ☐	EP
		Ponctuelle ☐	Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
	Matériau dégradé ☐		Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2
		Généralisée ☐		AC2

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 4

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	2024DI43593 A
Date de l'évaluation	23/04/2024
Bâtiment	Bâtiment Ancienne Friche SABLA 25 route des Savoie 01350 CULOZ-BÉON
N° de Lot	aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	Garage/Box n°12
Elément	Plafond
Matériau / Produit	Amiante ciment
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	Garage/Box n°12
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☑	Matériau non dégradé ☑		Risque de dégradation faible ou à terme ☑	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
	Matériau dégradé ☐	Ponctuelle ☐	Risque faible d'extension de la dégradation ☐	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2
		Généralisée ☐		AC2

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 5

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	2024DI43593 A
Date de l'évaluation	23/04/2024
Bâtiment	Bâtiment Ancienne Friche SABLA 25 route des Savoie 01350 CULOZ-BÉON
N° de Lot	aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	Stockage n°1
Elément	Conduit de fluide n°1
Matériau / Produit	Amiante ciment
Repérage	A
Destination déclarée du local	Stockage n°1
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
	Matériau non dégradé ☑		Risque de dégradation faible ou à terme ☑	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☑			Risque faible d'extension de la dégradation ☐	EP
		Ponctuelle ☐	Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
	Matériau dégradé ☐		Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2
		Généralisée ☐		AC2

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 6

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	2024DI43593 A
Date de l'évaluation	23/04/2024
Bâtiment	Bâtiment Ancienne Friche SABLA 25 route des Savoie 01350 CULOZ-BÉON
N° de Lot	aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	Stockage n°1
Elément	Conduit de fluide n°2
Matériau / Produit	Amiante ciment
Repérage	A
Destination déclarée du local	Stockage n°1
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
	Matériau non dégradé ☑		Risque de dégradation faible ou à terme ☑	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☑			Risque faible d'extension de la dégradation ☐	EP
		Ponctuelle ☐	Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
	Matériau dégradé ☐		Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2
		Généralisée ☐		AC2

Amiante

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 7

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	2024DI43593 A
Date de l'évaluation	23/04/2024
Bâtiment	Bâtiment Ancienne Friche SABLA 25 route des Savoie 01350 CULOZ-BÉON
N° de Lot	aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE
Etage	Extérieur
Pièce ou zone homogène	Façade
Elément	Plaques ondulées
Matériau / Produit	Amiante ciment
Repérage	gravats
Destination déclarée du local	Façade
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
	Matériau non dégradé ☐		Risque de dégradation faible ou à terme ☐	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☑			Risque faible d'extension de la dégradation ☑	EP
		Ponctuelle ☑	Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
	Matériau dégradé ☑		Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2
		Généralisée ☐		AC2

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 8

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	2024DI43593 A
Date de l'évaluation	23/04/2024
Bâtiment	Bâtiment Ancienne Friche SABLA 25 route des Savoie 01350 CULOZ-BÉON
N° de Lot	aNCIENNE USINE PARTIE ACCESSIBLE
Etage	Extérieur
Pièce ou zone homogène	Toiture
Elément	Plaques ondulées
Matériau / Produit	Amiante ciment
Repérage	Couverture
Destination déclarée du local	Toiture
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
	Matériau non dégradé ☑		Risque de dégradation faible ou à terme ☑	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☑			Risque faible d'extension de la dégradation ☐	EP
		Ponctuelle ☐	Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
	Matériau dégradé ☐		Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2
		Généralisée ☐		AC2

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 9

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	2024DI43593 A
Date de l'évaluation	23/04/2024
Bâtiment	Bâtiment Ancienne Friche SABLA 25 route des Savoie 01350 CULOZ-BÉON
N° de Lot	Cuve à Fioul
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	Local Cuve
Elément	Plafond
Matériau / Produit	Amiante ciment
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	Local Cuve
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
	Matériau non dégradé ☑		Risque de dégradation faible ou à terme ☑	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☑			Risque faible d'extension de la dégradation ☐	EP
		Ponctuelle ☐	Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
	Matériau dégradé ☐		Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2
		Généralisée ☐		AC2

Amiante

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 10

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	2024DI43593 A
Date de l'évaluation	23/04/2024
Bâtiment	Bâtiment Ancienne Friche SABLA 25 route des Savoie 01350 CULOZ-BÉON
N° de Lot	Cuve à Fioul
Etage	1er SS
Pièce ou zone homogène	Réseau Sous terrain
Elément	Conduit de fluide
Matériau / Produit	Amiante ciment
Repérage	
Destination déclarée du local	Réseau Sous terrain
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
	Matériau non dégradé ☑		Risque de dégradation faible ou à terme ☑	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☑			Risque faible d'extension de la dégradation ☐	EP
		Ponctuelle ☐	Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
	Matériau dégradé ☐		Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2
		Généralisée ☐		AC2

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 11

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	2024DI43593 A
Date de l'évaluation	23/04/2024
Bâtiment	Bâtiment Ancienne Friche SABLA 25 route des Savoie 01350 CULOZ-BÉON
N° de Lot	Cuve à Fioul
Etage	Extérieur
Pièce ou zone homogène	Toiture
Elément	Plaques ondulées
Matériau / Produit	Amiante ciment
Repérage	Couverture
Destination déclarée du local	Toiture
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
	Matériau non dégradé ☑		Risque de dégradation faible ou à terme ☑	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☑			Risque faible d'extension de la dégradation ☐	EP
		Ponctuelle ☐	Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
	Matériau dégradé ☐		Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2
		Généralisée ☐		AC2

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 12

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	2024DI43593 A
Date de l'évaluation	23/04/2024
Bâtiment	Bâtiment Ancienne Friche SABLA 25 route des Savoie 01350 CULOZ-BÉON
N° de Lot	Maison de Maître
Etage	1er SS
Pièce ou zone homogène	Cave
Elément	Conduit de fluide
Matériau / Produit	Amiante ciment
Repérage	A
Destination déclarée du local	Cave
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☑	Matériau non dégradé ☑		Risque de dégradation faible ou à terme ☑	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
	Matériau dégradé ☐	Ponctuelle ☐	Risque faible d'extension de la dégradation ☐	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2
		Généralisée ☐		AC2

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 13

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	2024DI43593 A
Date de l'évaluation	23/04/2024
Bâtiment	Bâtiment Ancienne Friche SABLA 25 route des Savoie 01350 CULOZ-BÉON
N° de Lot	Maison de Maître
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	Pièce n°21
Elément	Conduit de fluide
Matériau / Produit	Amiante ciment
Repérage	
Destination déclarée du local	Pièce n°21
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
	Matériau non dégradé ☑		Risque de dégradation faible ou à terme ☑	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☑			Risque faible d'extension de la dégradation ☐	EP
		Ponctuelle ☐	Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
	Matériau dégradé ☐		Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2
		Généralisée ☐		AC2

Amiante

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

ANNEXE 5 – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Les recommandations générales de sécurité (Arrêté du 21 décembre 2012)

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique. La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées. Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

***a)* Dangerosité de l'amiante**

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

***b)* Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation**

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997. En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises. Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés. De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations. Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (http://www.travailler-mieux.gouv.fr) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (http://www.inrs.fr).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

– perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
– remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
– travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente. Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation. Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : **www.amiante.inrs.fr**.

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les ravaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

– de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

– du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;

– de la mairie ;

– ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : **www.sinoe.org.**

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

ATTESTATION(S)

ATTESTATION
D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE Contrat n° : 10583929904

Responsabilité civile Professionnelle
Diagnostiqueur technique immobilier

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 313 Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cédex, attestons que la :

BATIMEX
244 RUE DU POINT DU JOUR
01000 SSAINT DENIS LES BOURG
Adhérent n°A059

A adhéré par l'intermédiaire de **LSN Assurances, 39 rue Mstislav Rostropovitch 75815 Paris cedex 17**, au contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle n°**10583929904A059.**

Garantissant les conséquences pécuniaires de la **Responsabilité Civile Professionnelle** de la société de Diagnostic Technique en Immobilier désignée ci-dessus dans le cadre des activités listées ci-après, ***sous réserve qu'elles soient réalisées par des personnes disposant des certificats de compétence en cours de validité exigés par la réglementation et des attestations de formation, d'Accréditation, d'Agrément au sens contractuel.***

Activités principales : diagnostics techniques immobilier soumis à certification et recertification :

- AMIANTE sans mention
- AMIANTE avec mention (dont contrôle visuel après travaux de désamiantage et repérage amiante avant démolition)
- DPE avec ou sans mention
- ELECTRICITE
- GAZ
- PLOMB (CREP, DRIP, recherche du Plomb avant travaux, Diagnostic de mesures surfaciques des poussières de plomb) avec ou sans mention
- TERMITE

Activités secondaires : autres diagnostics et missions d'expertises :

- ERNMT (Etat des Risques Naturels Miniers et Technologiques)
- ESRIS (Etat des Servitudes Risques et d'Information sur les Sols)
- ERP (Etat des Risques et Pollutions)
- L'état des risques réglementées pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL)
- Diagnostic Amiante dans les enrobés et amiante avant travaux (C avec mention ou F pour les certifiés sans mention)
- Recherche Plomb avant démolition (C avec ou sans mention)
- Diagnostic Plomb dans l'eau
- Recherche des métaux lourds
- Mesurage Loi Carrez et autres mesurages inhérents à la vente ou à la location immobilière
- Assainissement Collectif et non Collectif

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

Amiante

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

- Diagnostic des Insectes Xylophages et champignons lignivores (C termites et F Termites ou F Insectes Xylophages et champignons lignivores pour les non certifiés Termites)
- Diagnostic Mérule (F) car pas pris en compte dans la certification Termites
- Diagnostic technique global « sous réserve que l'Assuré personne physique ou morale répond aux conditions de l'article D 731-1 du Code de la Construction et de l'Habitat »
- Diagnostic accessibilité aux Handicapés
- Plan Pluriannuel de Travaux (PPT) « sous réserve que l'Assuré personne physique ou morale répond bien aux conditions de l'article 1 du décret n° 2022-663 du 25 avril 2022 »
- Diagnostic Eco Prêt
- Diagnostic Pollution des sols
- Diagnostic Radon
- Mesures d'empoussièrement par prélèvement d'échantillon d'air (A+F en parcours de formation interne et externe) soit :
  - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis (LAB REF 26 partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air intérieur,
  - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante au poste de travail (LAB REF 28 partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air des lieux de travail,
  - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante en "hors programme environnement » (HP env, partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air ambiant.
- Missions d'Infiltrométrie, Thermographie
- Missions de contrôle des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail, hors amiante, consistant à calculer la Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (VLEP). Cette activité s'inscrit dans le cadre du référentiel LAB REF27 sous réserve de l'accréditation COFFRAC.
  Cette activité est couverte sous réserve de l'absence de renonciation à recours contre le laboratoire d'analyse.
- Mission de coordination SPS
- RT 2005 et RT 2012 (C DPE avec mention ou F pour les non certifiés DPE avec mention)
- Audit énergétique pour les Maison individuelles ou les bâtiments monopropriété (AC)
- Audit énergétique pour copropriété (F)
- Etat des lieux locatifs ou dans le cadre de la contraction d'un prêt immobilier
- Etat des lieux relatifs à la conformité aux normes d'habitabilité
- Activité de vente et/ou installation des détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (DAAF) **sans travaux d'électricité et sans maintenance**
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité dans les établissements mettant en œuvre des courants électriques
- Audit sécurité piscine
- Evaluation immobilière
- Evaluation des risques pour la sécurité des travailleurs
- Diagnostic légionnelle
- Diagnostic incendie
- Diagnostic électricité dans le cadre du Télétravail
- Elaboration de plans et croquis en phase APS, **à l'exclusion de toute activité de conception**
- Etablissement d'états descriptifs de division (calcul de millième de copropriété)
- Diagnostic de décence du logement
- Expertise judiciaire et para judiciaire
- Expertise extra juridictionnelle
- Contrôle des combles

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

- Etat des lieux des biens neuf
- Diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments (certification Amiante avec mention + attestation de formation Diagnostic des déchets PEMD)
- Prise de photos en vue de l'élaboration de visites vidéo en 360, **à l'exclusion de prises de vue au moyen de drones**
- Délivrance de certificats de luminosité par utilisation de l'application SOLEN
- DPE pour l'obtention d'un Prêt à Taux Zéro
- Repérage Amiante dans le Ferroviaire
- Repérage Amiante dans le Maritime
- Document d'information du Plan d'Exposition au Bruit des Aérodromes dit PEB
- Vérification des installations électriques au sein des Etablissements recevant des Travailleurs (ERT), des ERP et des IGH (AC personne morale + F diagnostiqueur)
- Bilan aéraulique prévisionnel et vérification sur chantier (F sous-section 4 Amiante + F aéraulique de chantier)
- Le carnet d'information du logement (CIL)
- Etat des nuisances sonores aériennes (ENSA)

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est fixé à :

2 000 000€ par sinistre et 3 000 000€ par année d'assurance.

LA PRESENTE ATTESTATION EST VALABLE POUR LA PERIODE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024 INCLUS SOUS RESERVE DES POSSIBILITES DE SUSPENSION OU DE RESILIATION EN COURS D'ANNEE D'ASSURANCE POUR LES CAS PREVUS PAR LE CODE DES ASSURANCES OU PAR LE CONTRAT.

LA PRESENTE ATTESTATION NE PEUT ENGAGER L'ASSUREUR AU DELA DES LIMITES, DES CLAUSES ET DES CONDITIONS DU CONTRAT AUXQUELLES ELLE SE REFERE.

Fait à NANTERRE le 12 décembre 2023
Pour servir et valoir ce que de droit.
POUR L'ASSUREUR :
LSN, par délégation de signature :

LSN Assurances
39 rue Mstislav Rostropovitch
CS 40020 - 75017 PARIS
RCS Paris 308 123 069 - N°ORIAS 07 000 473

CERTIFICAT DE QUALIFICATION

CERTIFICAT

DE COMPETENCES

Diagnostiqueur immobilier certifié

DEKRA Certification certifie que Monsieur

Romain BOACHON

est titulaire du certificat de compétences N°DTI2300 pour :

Constat de risque d'exposition au plomb du 16/04/2023 au 15/04/2030
Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic amiante sans mention du 18/09/2023 au 17/09/2030
Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic amiante avec mention du 18/09/2023 au 17/09/2030
Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic de performance énergétique du 08/07/2021 au 07/07/2028
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 25 mars 2019

Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments du 08/07/2021 au 07/07/2028
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 25 mars 2019

Etat de l'installation intérieure de gaz du 24/05/2021 au 23/05/2028
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 25 mars 2019Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 25 mars 2019

Etat de l'installation intérieure d'électricité du 22/04/2021 au 21/04/2028
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 25 mars 2019

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification.
Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

Yvan MAINGUY
Directeur Général

Le Plessis-Robinson, le 18/09/2023

Diagnostiqueur immobilier certifié* DEKRA Certification

cofrac CERTIFICATION DE PERSONNES
Accréditation n° 4-0081
Portée disponible sur www.cofrac.fr

Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide

DEKRA Certification SAS – www.dekra-certification.fr
Immeuble La Boursidière - Porte I - Rue de la Boursidière - 92350 Le Plessis-Robinson – France

Amiante

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

batimex
DIAGNOSTIC TECHNIQUE IMMOBILIER
Membre du réseau exim

CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Article 46 et 54 de la LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové
Article 2 du décret N°97-532 du 23 mai 1997 qui a modifié l'article R111-2 du CCH
Articles 4-1 et 4-2 du décret n°67-223 du 17 mars 1967

A DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : **Bâtiment**
Nombre de Pièces :
Etage :
Numéro de lot :
Référence Cadastrale : **39 B – 1649**

Le présent rapport ne mentionne que la partie accessible de la friche industrielle, qui pour la plupart, est interdite d'accès.

Adresse : **Ancienne Friche SABLA 25 route des Savoie 01350 CULOZ-BÉON**
Bâtiment :
Escalier :
Porte :
Propriété de: [redacted]

Mission effectuée le : **23/04/2024**
Date de l'ordre de mission : **17/04/2024**

N° Dossier : **2024DI43593 C**

Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, concerné par la loi 96-1107 du 18/12/96 est égale à :

Total : 806,57 m²

(Huit cent six mètres carrés cinquante-sept)

Le bâtiment Garage/box est estimé à 488 m² (à titre informatif pour le donneur d'ordre)
La Maison de maître est estimée à 292 m² (à titre informatif pour le donneur d'ordre)
La Partie Accessible de l'usine est estimée à 136 m² (à titre informatif pour le donneur d'ordre)

B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Pièce ou Local	Etage	Surface Loi Carrez	Surface Hors Carrez
Pièce n°1	1er SS	7,64 m²	0,00 m²
Pièce n°2	1er SS	4,55 m²	0,00 m²
Pièce n°3	1er SS	7,85 m²	0,00 m²
Pièce n°4	1er SS	13,67 m²	0,00 m²
Pièce n°5	1er SS	4,61 m²	0,00 m²
Pièce n°6	1er SS	2,98 m²	0,00 m²
Pièce n°7	1er SS	9,45 m²	0,00 m²
Pièce n°8	1er SS	4,30 m²	0,00 m²
Pièce n°9	RDC	17,44 m²	0,00 m²
Pièce n°10	RDC	5,72 m²	0,00 m²
Pièce n°11	RDC	17,17 m²	0,00 m²
Pièce n°12	RDC	1,64 m²	0,00 m²
Pièce n°13	RDC	17,04 m²	0,00 m²
Pièce n°14	RDC	45,34 m²	0,00 m²
Bureau	RDC	8,27 m²	0,00 m²
Dgt	RDC	7,70 m²	0,00 m²
WC	RDC	2,79 m²	0,00 m²
Garage/Box n°1	RDC	88,61 m²	0,00 m²
Garage/Box n°2	RDC	44,79 m²	0,00 m²
Garage/Box n°4	RDC	44,50 m²	0,00 m²
Garage/Box n°9	RDC	16,42 m²	0,00 m²
Garage/Box n°10	RDC	32,57 m²	0,00 m²
Garage/Box n°11	RDC	131,71 m²	0,00 m²
Rgt	1er SS	1,48 m²	0,00 m²

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

Garage/Box n°12	RDC	19,54 m²	0,00 m²
Stockage n°1	RDC	59,30 m²	0,00 m²
Stockage n°2	RDC	56,99 m²	0,00 m²
Pièce n°15	RDC	29,87 m²	0,00 m²
Pièce n°16	RDC	17,93 m²	0,00 m²
Pièce n°18	1er	3,85 m²	0,00 m²
Pièce n°19	1er	17,49 m²	0,00 m²
Pièce n°20	1er	19,15 m²	0,00 m²
Pièce n°21	RDC	4,59 m²	0,00 m²
Grenier	2ème	39,62 m²	0,00 m²
Total		806,57 m²	0,00 m²

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par BATIMEX qu'à titre indicatif.

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Le Technicien : Romain BOACHON	à **SAINT-DENIS-LÈS-BOURG**, le **08/05/2024**

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

DOCUMENTS ANNEXES

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

GARAGE/BOX

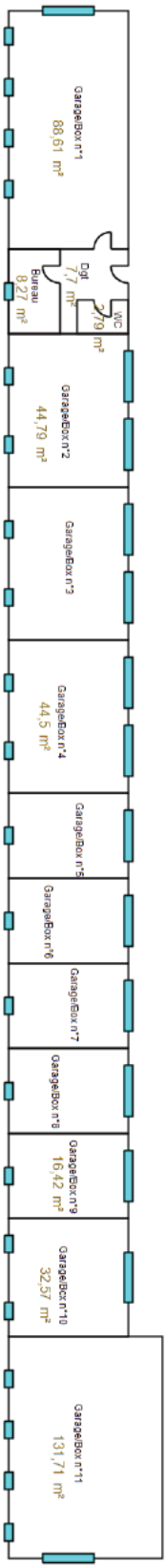

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

Partie Accessible Ancienne Usine

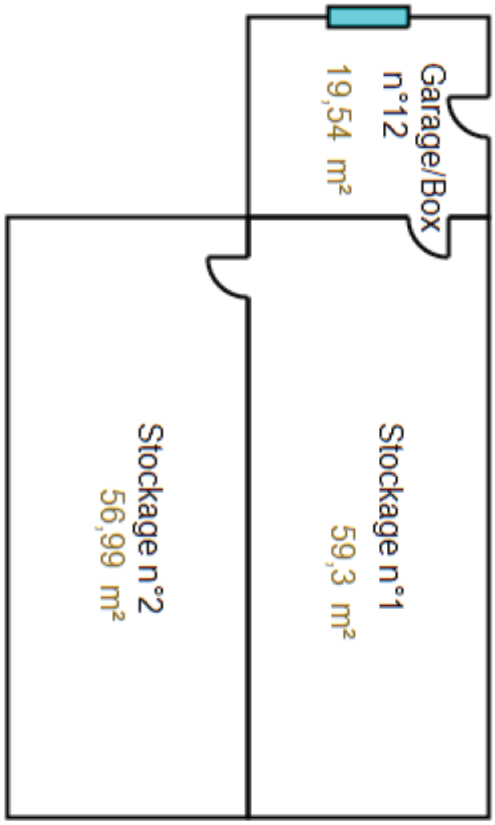

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

Maison de Maître

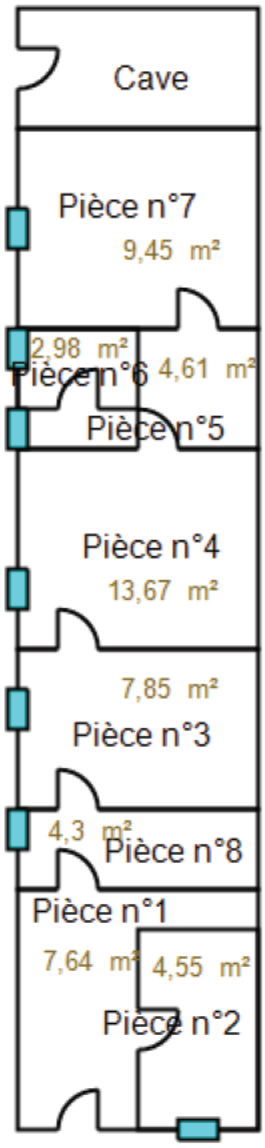

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

Maison de Maître

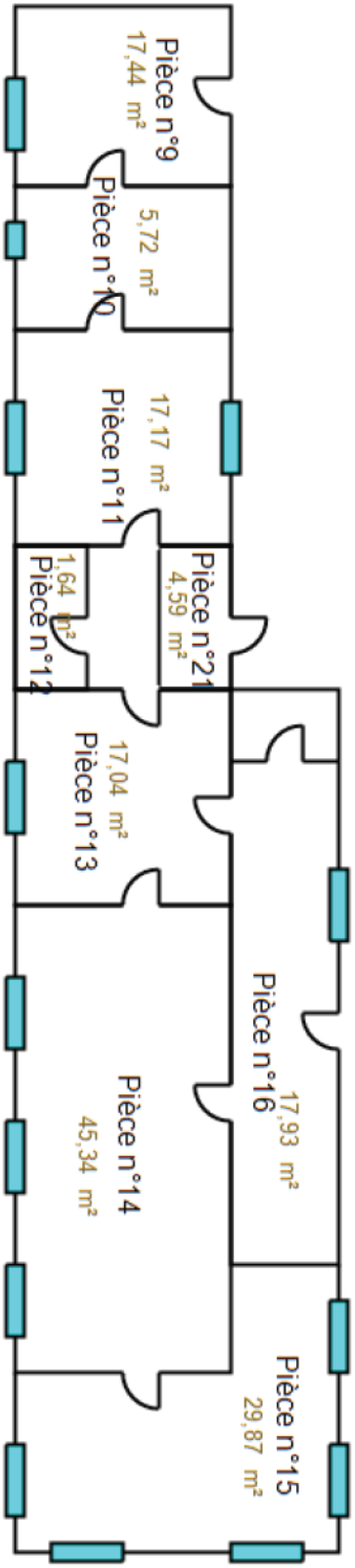

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B

Maison de Maître

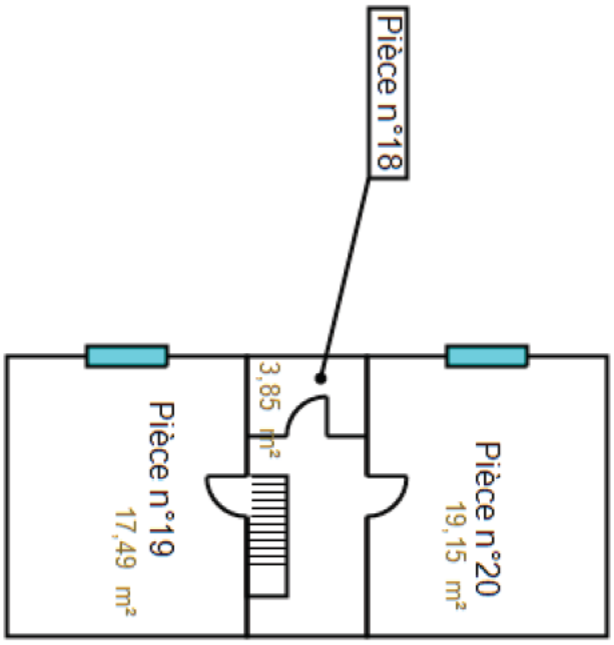

BATIMEX - Franchisé indépendant - 244 Rue du Point du Jour - 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG
Tél : 04 74 24 09 32 - Fax - E-mail : contact@batimex.fr
SAS au capital de 4000 € - N°TVA 84477858690 - SIRET 47785869000035 - APE 7120 B